



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne

DSDEN 31

Cabinet

n° ADA1DD011

Affaire suivie par :

Marie-Noëlle CHRISTOPHE

IEN « Arts et Culture » 1^{er} degré

Mél : Marie-Noelle.Christophe@ac-toulouse.fr

Eric MARILLEAU

CPDEM

Coordonnateur CHAM

Tel : 05.36.25.72.22

Mél : eric.marilleau@ac-toulouse.fr

Toulouse, le 14 décembre 2020

Le directeur académique
des services de l'Éducation
nationale de la Haute-
Garonne

à

75 Rue Saint-Roch
31400 TOULOUSE

Mesdames et messieurs les
directeurs d'école de la ville
de Toulouse

S/c de mesdames et
messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Envoi direct aux écoles de la ville de Toulouse

Objet : Recrutement des élèves en classes à horaires aménagés « musique » et « danse » à l'école Lakanal

Présentation :

L'éducation nationale et le conservatoire à rayonnement régional de Toulouse organisent, en partenariat, les classes à horaires aménagés « musique » et « danse » à l'école élémentaire Lakanal.

Les classes à horaires aménagés de **l'école Lakanal** proposent un enseignement musical centré sur la pratique instrumentale ou sur la danse.

Ce dispositif permet d'associer un enseignement artistique à l'enseignement général.

Les élèves sont scolarisés au sein de classes ordinaires de cette école où ils suivent 4h30 d'enseignement artistique au Conservatoire.

Grâce à une organisation concertée de l'emploi du temps, les activités de musique ou de danse s'inscrivent dans le cadre de la journée scolaire. Le programme d'enseignement général est identique à celui des autres classes.

Pour la section « musique », le recrutement s'effectue pour l'entrée en CE1.

Pour la section « danse », le recrutement s'effectue pour une entrée en CE2.

PJ : Document d'information à l'intention des parents d'élèves de CP et CE1

CPI : Mme l'Adjointe au Maire de Toulouse en charge des affaires scolaires

M. le Directeur du Conservatoire

Mme la Directrice de l'école élémentaire Lakanal

Candidature :

- Pour la danse, les élèves concernés sont les élèves actuellement scolarisés en cours élémentaire première année qui seront inscrits l'année prochaine en CE2.
- Pour la musique, les élèves concernés sont les élèves actuellement scolarisés en cours préparatoire qui seront inscrits l'année prochaine en CE1.

Les parents d'élèves intéressés sont conviés à une réunion d'information le :

Lundi 1^{er} février 2021, 18h00
Auditorium St Pierre Des Cuisines
12, place Saint-Pierre 31000 Toulouse

Organisation du recrutement :

Les candidatures doivent s'effectuer en ligne (à partir du site du Conservatoire) **avant le 20 février 2021 minuit.**

Des tests seront organisés afin d'évaluer les aptitudes et la motivation des candidats à suivre ce dispositif.

Ils auront lieu le **mercredi 7 avril 2021** pour la danse et le **samedi 10 avril 2021** pour la musique; nous invitons les enfants candidats à participer à une séance préparatoire le **mardi 6 avril** pour la danse et le **jeudi 8 avril** pour la musique.

Une commission d'admission, placée sous la présidence de monsieur le directeur académique ou de son représentant, déterminera dans la limite des places disponibles la liste des élèves retenus. Elle aura lieu le **mercredi 19 mai 2021** matin. Les élèves admis suivront alors leur scolarité à l'école Lakanal.

Pour tout complément d'information, les familles pourront contacter :

- Le bureau de gestion des Horaires Aménagés du conservatoire : **Mmes Alary ou Saint Pierre au 05.61.22.28.58 / 05.61.22.26.65**
- La directrice de l'école élémentaire Lakanal : **Mme Monique ENNESSER au 05.61.21.43.39**
- Le conseiller pédagogique en éducation musicale **M. Marilleau au 06.89.16.00.51**

Je vous remercie par avance de la diffusion la plus large que vous voudrez bien assurer auprès des familles, de façon à offrir une chance d'accès à ce dispositif culturel particulier à tous les élèves.

Le directeur académique


Mathieu SIEYE